

“Francophones, n’ayez pas peur de la N-VA”

■ Jan Jambon est candidat au poste de Premier ministre et veut mettre en place une majorité de centre-droit.

■ La N-VA veut rassurer les francophones et leur adresse un message.

■ S’il arrive au “16”, Jan Jambon réduira la taxe sur les comptes-titres

La N-VA promet une importante réforme fiscale

Fiscalité. La N-VA veut mener un nouveau “tax shift” si elle participe à la majorité fédérale après les élections. Cette réforme fiscale, présentée à la presse ce jeudi, coûterait deux milliards d’euros qui seraient financés grâce à l’augmentation du taux d’emploi. L’opération reposerait sur la suppression de l’une des quatre tranches d’imposition, à savoir celle de 45 %, atteinte rapidement selon l’ex-ministre des Finances, Johan Van Overtveldt, puisqu’elle s’applique déjà aux revenus bruts de 2300 euros par mois.

Chômage. Pour augmenter le taux d’emploi, la N-VA veut mettre un terme définitif au RCC, chômage avec complément d’entreprise, ex-prépension. Elle entend également limiter dans le temps l’octroi des allocations de chômage et revoir la législation sociale afin de faciliter le changement d’emploi. Aux yeux des nationalistes, il faut par ailleurs refondre la négociation salariale et l’organiser non plus au niveau interprofessionnel mais au niveau de l’entreprise. *“Les syndicats locaux connaissent l’entreprise et savent si une augmentation salariale est possible ou pas”*, a souligné la députée Zuhail Demir. L’indexation automatique des salaires serait supprimée et remplacée par une *“compensation pour l’augmentation du coût de la vie”* fondée sur une autre corbeille de biens et services.

Entretien Frédéric Chardon

Depuis la grande fenêtre du bureau de Jan Jambon au siège de la N-VA, rue Royale à Bruxelles, l’élégante colonne du Congrès s’impose au regard. Au sommet de ce monument inspiré de la colonne Trajane à Rome, la statue de Léopold 1^{er} déroule ses 4 m 70 de haut. En montant sur le trône en 1831, le premier roi des Belges aurait-il pu imaginer l’avenir institutionnel qui serait réservé à son royaume ? De l’État unitaire au fédéralisme, avant de passer, un jour peut-être, au confédéralisme.

Signe des temps: un indépendantiste flamand brigue désormais la première fonction politique du pays. Jan Jambon veut devenir Premier ministre. Il s’était déclaré candidat en janvier et a réaffirmé son ambition dans la presse flamande lundi dernier. L’ancien vice-Premier ministre et ministre de l’Intérieur de la “suédoise” lance aujourd’hui un appel à la population francophone. Comme Bart De Wever l’avait fait en 2014.

Avez-vous un message pour les citoyens francophones en

tant que candidat Premier ministre ?

Oui. La N-VA veut faire évoluer le pays vers davantage de prospérité, plus de jobs et moins d’impôts. Tout cela sera possible si le plus grand parti prend ses responsabilités. Lorsqu’on gèrera ce pays, ce sera d’Ostende à Arlon. J’espère avoir montré aux francophones que je suis un homme responsable, venant d’un parti responsable et qu’il ne faut pas avoir peur de nous. Nous respectons les accords.

En janvier, vous étiez candidat Premier ministre mais de préférence pour un gouvernement de réformes institutionnelles. Désormais, vous vous positionnez comme futur chef d’un gouvernement de réformes socio-économiques, au centre-droit. On a un peu de mal à suivre...

Le confédéralisme reste mon objectif. Dans le système actuel, il faut vraiment une conjonction d’événements pour arriver à mener une politique de centre-droit au fédéral. Avec le confédéralisme, on peut donner aux francophones et aux Flamands la politique socio-économique qu’ils ont choisie. Mais si on peut gérer le pays au centre-droit après le 26 mai, on va évidemment saisir cette opportunité.

Concrètement, les articles de la Cons-

titution les plus importants pour une réforme institutionnelle ne seront probablement pas ouverts à révision pour la prochaine législature. Donc, de toute façon, la N-VA ne pourra pas obtenir de réforme de l'État...

C'est vrai. Mais, dans ce pays, les grandes réformes ont été d'abord traduites dans les faits et, ensuite seulement, la Constitution a été adaptée. C'était le cas pour le passage au suffrage universel et pour l'octroi du droit de vote aux femmes. S'il y a un consensus politique à un moment donné pour une évolution vers le confédéralisme, on le fera quand même et la modification de la Constitution suivra.

Le CD&V ne veut pas de réforme de l'État avant 2024. Cette position de Wouter Beke verrouille cette perspective alors que le CD&V aurait pu être un allié de la N-VA dans ce débat. Sur le plan du principe, les démocrates-chrétiens flamands sont en faveur de la régionalisation. Ce qu'un parti dit avant les élections, il ne le dira plus forcément après... Wouter Beke a reconnu que les régionalisations de compétences ont apporté beaucoup de bien-être et de prospérité à la Flandre. Alors, je ne comprends pas pourquoi le CD&V veut reporter une nouvelle réforme de l'État... Pourquoi attendre ?

Vous avez rencontré Charles Michel récemment afin de discuter de la prochaine législature, selon "Le Soir". Quel était le contenu de votre conversation ? Sceller un deal pour la prochaine législature ?

J'ai rencontré Charles Michel récemment, mais c'était simplement un lunch entre amis politiques. On n'a rien négocié, certainement pas... Il faut attendre le 26 mai.

Avez-vous vraiment envie de ce poste de Premier ministre ? Lorsque vous vous étiez porté candidat initialement, vous n'aviez pas l'air convaincu...

Dans le gouvernement de Charles Michel, il y avait une erreur de construction: le plus grand parti - la N-VA - aurait dû gérer le gouvernement. En 2014, c'était impensable vu notre image du côté francophone. Aujourd'hui, la situation a bien changé. Et, en tant que chef de file fédéral de la N-VA, c'est à moi d'assumer cette fonction le cas échéant. Je me rends compte que c'est un job très difficile mais je sens que j'ai le devoir d'assumer cette responsabilité si la N-VA reste la plus grande formation le 26 mai.

*“Dans la ‘suédoise’,
il y avait une erreur de
construction: le plus
grand parti – la N-VA –
aurait dû gérer
le gouvernement.”*

“Il faut diminuer la taxe sur les comptes-titres”

Y a-t-il eu, durant la “suédoise”, des erreurs que vous ne ferez pas si vous devenez Premier ministre ?

Oui. Pour moi, le pouvoir politique doit décider. Durant cette législature, quand les partenaires sociaux décidaient quelque chose, on ne pouvait plus y changer la moindre virgule... Ce n'est pas démocratique. C'est le Parlement et le gouvernement qui doivent avoir la responsabilité finale. Ces accords sont très importants, bien sûr. Mais, par exemple, lorsqu'on relève l'âge de la prépension à 60 ans, ce n'est pas aux partenaires sociaux de décider à notre place. Le MR et

le CD&V ne voulaient pas remettre en question le fonctionnement vis-à-vis des partenaires sociaux. Au “16”, j'agirai différemment. Par ailleurs, à plusieurs reprises, Charles Michel n'a pas eu le poids nécessaire pour réaliser un accord au sein du gouvernement aussi vite qu'il aurait pu le faire si le MR avait été le plus grand parti de la majorité. La N-VA obtiendrait des accords plus rapidement, je pense.

Dans le prochain gouvernement, la N-VA reviendra-t-elle sur certaines décisions de la “suédoise” ? La taxe sur les comptes-titres, par exemple.

Les recettes fiscales liées à la taxe sur les comptes-titres diminuent. C'est ce que l'on appelle la "courbe de Laffer" (passé un certain taux, les recettes diminuent car les contribuables s'organisent pour éviter l'impôt, NdlR). Donc, il faut en tirer les conséquences et diminuer le taux de taxation sur les comptes-titres.

Les réformes fiscales du programme N-VA (lire en haut de la page 4), couplées au retour rapide à l'équilibre budgétaire que vous défendez, vont imposer des économies très importantes. Où les trouver ?

Il faut d'abord mettre beaucoup plus de gens au travail. En Flandre, nous avons entre 73 et 75 % de population active. Si l'on pouvait arriver à ce résultat en Wallonie et à Bruxelles, on aura comblé une bonne partie du trou budgétaire... Les offres d'emploi sont là et c'est pour cela qu'il faut limiter dans le temps – à deux ans – les allocations de chômage. Second élément: il faut continuer à moderniser l'État. Durant la prochaine législature, il faudra automatiser les processus en matière de sécurité sociale, par exemple. Avec les technologies existantes, on pourrait faire de grandes économies à ce niveau. Les syndicats ne doivent plus verser les al-

locations de chômage. Quelle est la valeur ajoutée de cela ? Cela coûte beaucoup d'argent et cela rapporte uniquement aux syndicats. Il faut repenser le fonctionnement et le rôle des organismes tels que les syndicats et les mutuelles.

En termes de casting, Theo Francken pourrait-il être membre de votre gouvernement ?

Les accusations qui pèsent contre lui dans le dossier des visas humanitaires sont lourdes...

J'ai très bien travaillé avec Theo. Je n'apprécie pas toutes ces attaques ad hominem. Theo a très bien fait son boulot comme secrétaire d'État. Et si on a un accord pour installer un gouvernement, ce sera uniquement à la N-VA de choisir au sein de son personnel politique qui obtiendra quel portefeuille ministériel.

Si vous devenez Premier, vous maintiendrez les colloques singuliers avec le Roi ?

Oui, cela fait partie des règles du jeu actuel. Vous savez, lorsque j'étais ministre de l'Intérieur, le 21 juillet, j'étais dans la tribune avec le Roi... Si le colloque singulier est la condition pour avoir un entretien utile avec le Roi, je vais certainement le respecter.

“Les syndicats ne doivent plus verser les allocations de chômage. Quelle est la valeur ajoutée de cela ? Cela coûte beaucoup d'argent.”